

FORMATION A L'EXPERTISE DE JUSTICE

Diplôme Universitaire organisé en partenariat

Cour d'appel de Reims – Compagnie des experts près la Cour d'appel de Reims - URCA

Analyse des besoins :

Les candidats à la pratique expertale sont de bons professionnels, mais ils sont souvent mal à l'aise face aux règles de procédure, ce qui risque d'anéantir le travail d'expertise

Objectifs :

Apporter une formation juridique de base

Favoriser un contact direct avec les magistrats qui exposeront leurs exigences

Bénéficier d'une expérience pratique auprès d'experts confirmés

La validation de ce diplôme n'implique en aucune façon l'inscription ou la réinscription sur la liste d'experts dressée par la Cour d'appel; elle atteste seulement de la réalité d'une formation de valeur

Equipe organisatrice :

Enseignants des Facultés de Droit et de Médecine, Magistrats de la Cour d'appel, Avocats et Experts de Justice

Profil des participants :

Professionnels de toute spécialité effectuant ou souhaitant effectuer des expertises de Justice

Etudiants de troisième cycle désireux de se perfectionner dans ce domaine

Conditions d'inscription :

Adresser une lettre de motivation avec CV au conseil pédagogique dont l'accord est nécessaire à l'inscription.

Limitation numérique : entre 10 et 30 candidats

Pas d'examen probatoire.

Coût de l'inscription pédagogique :

- 700 € pour les étudiants

- 1200 € pour les professionnels

- 1500 € pour une prise en charge institutionnelle

Montant total de l'inscription : inscription pédagogique + droits universitaires (variables chaque année, de l'ordre de 200 €).

Programme :

Organisation de la Justice, règles de procédure, différents types d'expertises de Justice, difficultés rencontrées et pièges pratiques à éviter

Méthodes et documents pédagogiques :

L'enseignement est organisé en 3 séminaires de 2 jours : la présence à ces séminaires est obligatoire; il comporte des cours théoriques, une formation interactive, des déjeuners pris en commun sur site, avec des discussions entre enseignants de droit, experts, avocats et magistrats

Des travaux pratiques sont prévus sous forme d'une assistance à expertise auprès d'un expert de Justice dans la profession du candidat

Les documents pédagogiques sont distribués de préférence par voie électronique

Validation des candidats:

Les candidats devront valider l'examen écrit et l'assistance à expertise

Evaluation de la formation :

Une évaluation du diplôme a lieu en fin d'année par questionnaire anonyme

Budget pédagogique :

Recettes : Financées par les inscriptions

Dépenses : Rémunération des intervenants (seulement possible pour les enseignants non universitaires âgés de moins de 65 ans), trajets des intervenants extérieurs, déjeuners et documents pédagogiques

Renseignements et inscriptions : fmc@univ-reims.fr